
[Imprimer](#)

De Morin à Jumel, onze élus de Normandie s'accordent pour dire oui au nucléaire et à l'EPR à Penly

Image

La centrale de Penly accueillera, si l'État valide le projet, deux réacteurs nouvelle génération EPR. Élus de différents bords et acteurs locaux préparent, d'ores et déjà activement ce chantier aux « gigantesques retombées ».

« La France, à notre époque, ne peut pas se passer du nucléaire », assure le président de la Région Normandie, Hervé Morin. Une opinion partagée par bon nombre d'élus de Seine-Maritime, qu'ils soient membres du Parti Communiste ou du groupe Les Républicains, ravis par la perspective d'accueillir deux réacteurs EPR sur le site de Penly. Lundi 20 septembre 2021, dans l'après-midi, à quelques centaines de mètres de la centrale, 11 de ces acteurs locaux ont, d'ailleurs signé, autour d'Hervé Morin, un manifeste intitulé Cap Penly². Même si la validation finale pour l'implantation de l'EPR sera prise au niveau national – vraisemblablement après l'élection présidentielle de 2022 –, ces Normands veulent « anticiper » et se mettent d'ores et déjà « en ordre de marche pour accueillir ce chantier ». Celui-ci constitue « de gigantesques enjeux pour nous, qu'il faut préparer », poursuit Hervé Morin. À la fois en termes de formations, de compétences, d'équipements, de transports... Durant les périodes de grandes affluences, le site fera travailler quasiment 10 000 personnes. Un EPR, « c'est 15 milliards d'investissement face à un PIB régional d'un peu moins de 90 milliards en Normandie. Les retombées seront énormes. »

Mise en service pour 2035

Ce futur chantier est une première en France, après la construction d'un réacteur EPR unique à Flamanville, dans la Manche, qui a démarré en décembre 2007. Sa mise en service était initialement prévue pour 2012 mais ne cesse d'être retardée, notamment à cause de divers incidents (fissures dans le béton, anomalies au niveau de la cuve et du couvercle, soudures non-conformes...). Aujourd'hui, elle est programmée pour 2023. Confiants, les élus locaux estiment que « des enseignements vont être tirés à partir de ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné à Flamanville. Nous serons plus exigeants. Notamment concernant la formation, ou encore les logements », affirme Sébastien Jumel, députée de la 6e circonscription de Seine-Maritime. La gestion du foncier sera au cœur des préoccupations ; en outre « nous avons, maintenant, un campus de l'énergie pour la formation, sur l'ensemble de la Région. Ce qui n'était pas le cas, lors du lancement de l'EPR à Flamanville », reprend Hervé Morin.

Si l'État donne son accord l'an prochain, EDF déposera dans la foulée, le DAC (Décret d'autorisation de création) et une demande de permis de construire. L'enquête publique sera lancée et si le permis est obtenu en 2023, les terrassements et travaux préparatoires s'étendront jusqu'en 2027 ; année du « premier béton ». La mise en service des réacteurs est ensuite planifiée à l'horizon 2035-2037.